

Le vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (RROV)

Measles, Mumps, Rubella and Varicella (MMRV) Vaccine

**Protégez votre enfant.
Faites-le vacciner à temps.**

S'il est vacciné à temps, votre enfant peut être protégé pour la vie contre de nombreuses maladies.

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin RROV?

Le vaccin RROV protège contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle. Le vaccin contient des formes affaiblies des virus de la rougeole, de la rubéole, des oreillons et de la varicelle-zona qui ne causent pas la maladie. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Le vaccin RROV est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin RROV?

Le vaccin est administré en une seule dose aux enfants en âge d'aller à la pré-maternelle, soit à partir de 4 ans. La plupart de ces enfants ont probablement reçu une dose séparée du vaccin ROR et du vaccin contre la varicelle à compter de leur 1er anniversaire. La dose de vaccin RROV fournit une protection supplémentaire à votre enfant contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle. Le vaccin RROV peut aussi être administré en deux doses aux enfants de 4 à 12 ans qui n'ont pas été vaccinés contre ces maladies.

Quels sont les avantages du vaccin RROV?

Le vaccin RROV est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle, maladies graves et qui peuvent être mortelles. Lorsque votre enfant est vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin RROV?

La vaccination est sécuritaire. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper une seule de ces maladies.

Les réactions les plus courantes au vaccin RROV incluent douleur, rougeur et inflammation au point d'injection. Une fièvre légère, une enflure des joues ou du cou et une irritation cutanée peuvent survenir une à deux semaines après la vaccination. Très rarement, une personne qui a une éruption cutanée ressemblant à la varicelle après s'être fait vacciner peut transmettre le virus à d'autres personnes. Afin de prévenir la transmission du virus, l'éruption devrait être

couverte jusqu'à ce que les cloques se soient asséchées et soient recouvertes d'une croûte.

Parmi les réactions plus graves, on peut observer une baisse temporaire du nombre des cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un cas sur 30 000) et une encéphalite, une inflammation du cerveau (dans un cas sur un million). Le risque de contracter une encéphalite suite à la rougeole est d'un cas sur 1000, ce qui est beaucoup plus élevé qu'avec le vaccin. Les risques d'apparition de ces réactions plus graves suite au vaccin RROV n'ont pas encore été établis, mais ils devraient être similaires aux risques constatés pour le vaccin ROR.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol[®]) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil[®]) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas donner d'AAS (p. ex., de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

* Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#)

Il est essentiel de rester à la clinique pendant 15 minutes après la vaccination, car il existe un risque très rare (moins d'un cas sur un million) d'une réaction allergique appelée anaphylaxie pouvant être fatale. Elle se manifeste par de l'urticaire, de la difficulté à respirer, une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si vous avez une telle réaction, votre fournisseur de soins de santé est préparé à y faire face. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service d'urgence le plus proche. Si vous présentez de tels symptômes après avoir quitté la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro local des services d'urgence.

Il est essentiel de signaler toutes les réactions sévères ou inattendues à votre fournisseur de soins de santé.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin RROV?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si votre enfant :

- a déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons ou la varicelle, ou n'importe quel composant du vaccin, y compris la néomycine et la gélatine;
- a un système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- a reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois;

- a eu une baisse de plaquettes – les cellules sanguines qui empêchent le saignement – après réception d'une dose précédente du vaccin ROR ou RROV, sans qu'on puisse trouver une autre cause;
- souffre d'une tuberculose non traitée active;
- est enceinte.

Il n'est pas nécessaire de retarder une vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Cependant, si vous avez des inquiétudes, parlez-en avec votre fournisseur de soins de santé.

Que sont la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle?

La rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés dans l'air par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Les virus peuvent être propagés par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture, des boissons ou des cigarettes, ou par le baiser. La varicelle peut également être propagée par contact avec le liquide des cloques de la varicelle.

La rougeole cause de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes qui ressemblent à ceux du rhume, les yeux rouges et irrités qui peuvent être sensibles à la lumière. La rougeole peut entraîner des infections de l'oreille ou des poumons (pneumonie). Parmi les complications plus graves, survenant dans un cas sur 1000, on compte l'encéphalite, une inflammation du cerveau qui peut causer des convulsions, de la surdité ou des lésions cérébrales permanentes. Une personne sur 3000 atteinte de la rougeole peut mourir de complications.

Les oreillons se manifestent par de la fièvre, des maux de tête, et une enflure des joues et des glandes salivaires. Les complications plus graves incluent l'encéphalite. Environ une personne sur 20 souffrant d'oreillons fera aussi une méningite ourlienne, une infection de l'enveloppe du cerveau. Les oreillons peuvent également causer une surdité temporaire. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Dans un cas sur quatre, un homme adulte ou un adolescent peut avoir une douloureuse enflure des testicules.

La rubéole peut causer de graves complications et des anomalies à la naissance comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale (SRC). Ce syndrome touche 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées par le virus de la rubéole au cours des trois premiers mois de leur grossesse. La rubéole peut également causer une fausse-couche ou la mortinatalité.

La varicelle est une infection causée par le virus varicelle-zona. Les enfants atteints de la varicelle peuvent avoir en moyenne 350 cloques rouges et qui démangent. L'infection est plus grave chez les nouveau-nés, les adolescents, les adultes,

les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Les complications de la varicelle incluent la pneumonie, l'encéphalite, et les infections bactériennes de la peau. L'encéphalite peut causer des convulsions, de la surdité ou des lésions cérébrales. Environ un adulte infecté sur 3000 en meurt.

L'infection au début de la grossesse peut entraîner des malformations congénitales. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la varicelle congénitale (SVC). Bien que cette complication soit rare, les enfants affectés peuvent être de faible poids à la naissance, avoir des cicatrices sur la peau, des problèmes avec leurs membres, leurs yeux et leur cerveau. La varicelle peut également causer une fausse-couche ou la mortinatalité.

Ces infections sont devenues rares en C.-B. grâce aux programmes de vaccination systématique des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 119 La Infants Act \(Loi sur la petite enfance\)](#), le [consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#)

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle, consultez les fiches HealthLinkBC suivantes :

- [HealthLinkBC File n° 14a Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole \(ROR\)](#)
- [HealthLinkBC File n° 14b La rougeole](#)
- [HealthLinkBC File n° 14c Les oreillons](#)
- [HealthLinkBC File n° 14d La rubéole](#)
- [HealthLinkBC File n° 44a Faits concernant la varicelle](#)
- [HealthLinkBC File n° 44b Le vaccin contre la varicelle](#)

Pour de plus amples renseignements sur les vaccinations, consultez ImmunizeBC à <https://immunizebc.ca/>



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.